



réhabilitation améliorée après chirurgie

RENFORCER LES RELATIONS VILLES-ETABLISSEMENT

Informier et sensibiliser les acteurs de la ville sur les impacts de la RAC

Des exemples de chacune de ces modalités sont disponibles sur la plateforme.

La mise en place de la RAC permet une sortie plus précoce du patient, ce dernier pouvant rentrer dans la grande majorité des cas à domicile.

Le patient sera toujours en interaction avec l'établissement, par l'intermédiaire de numéro d'appel dédié ou d'outil de suivi post hospitalisation. Il sera également en relation avec les professionnels libéraux (médecin généraliste, infirmière libérale, kinésithérapeute...) et il est donc indispensable que ces acteurs soient correctement informés de la mise en place de la RAC et des impacts sur les suites post hospitalisation du patient.

Pour ce faire, nous avons rencontrés plusieurs modalités au cours de la première démarche en Occitanie :

- De la communication ciblée directement vers ces professionnels libéraux, que ce soit par l'intermédiaire de réunions d'information ou d'envoi de documents
- Des interactions plus poussées permettant de jauger leur satisfaction ou leurs demandes particulières
- Des opérations de communication plus large, par l'intermédiaire de réunion de journées portes ouvertes, auxquelles les professionnels libéraux peuvent assister